

Pénuries de médicaments au Canada



DÉFINITION d'une pénurie de médicaments

Plus de 9 000 médicaments sur ordonnance et de 2 000 médicaments en vente libre sont homologués au Canada. Ce nombre varie à mesure que de nouveaux médicaments sont homologués et que la vente d'autres est interrompue.

Il y a une pénurie de médicaments lorsque les stocks de médicaments ne suffisent pas pour répondre à la demande. Certaines pénuries peuvent durer plus longtemps et être plus complexes que d'autres. Une pénurie peut toucher n'importe qui, comme les :



patients



parents



aidants



professionnels
de la santé

Toutes les pénuries ne sont pas préoccupantes, puisque la plupart d'entre elles sont gérées avec succès avant d'avoir une incidence sur les patients.

MANIÈRE dont Santé Canada s'occupe des pénuries

Pour certains médicaments, les fabricants doivent signaler les pénuries anticipées et réelles de même que les interruptions de vente anticipées et réelles sur le [site Web de signalement des pénuries de médicaments](#). 

Pour aider à prévenir et à atténuer les pénuries et à y remédier, Santé Canada travaille en étroite collaboration avec :

- les gouvernements provinciaux et territoriaux
- le système de santé
- les groupes de patients
- les fabricants
- les professionnels de la santé
- ses partenaires mondiaux

Notre priorité absolue est d'essayer de prévenir les pénuries dans la mesure du possible. Nous prenons également des mesures pour atténuer les répercussions les plus graves de ces pénuries lorsqu'elles présentent d'importants risques pour les patients et le système de santé.

Pour en savoir plus : [Infographie : Aider les Canadiennes et les Canadiens à faire face aux pénuries de médicaments](#) 



PÉNURIES DE MÉDICAMENTS de 2022 à 2023

Pénuries signalées

Plus de 2 700 pénuries de médicaments ont été signalées en 2022–2023.

Les entreprises doivent déclarer toutes les fois où elles ne peuvent pas pleinement satisfaire à la demande pour l'un de leurs médicaments. Toutes ces déclarations ne sont pas préoccupantes pour les patients, puisque de nombreux médicaments identiques sont offerts en quantités ou en formats différents. La plupart des pénuries sont gérées avec succès avant d'avoir une incidence sur les patients.

2700+
PÉNURIES DE MÉDICAMENTS
SIGNALÉES

3 CAUSES PRINCIPALES DES PÉNURIES



1
Problèmes de fabrication



2
Hausses inattendues de la demande



3
Retards de l'expédition

Durée

La durée moyenne d'une pénurie de médicaments signalée pendant cette période était de 98 jours.



98 JOURS
DURÉE MOYENNE
D'UNE PÉNURIE DE MÉDICAMENTS

Pénuries ayant LE PLUS DE RÉPERCUSSIONS

PÉNURIES AYANT LE PLUS DE RÉPERCUSSIONS :
0.4% DE TOUS LES MÉDICAMENTS SUR ORDONNANCES

Pénuries de niveau 3

Les pénuries de médicaments qui peuvent avoir le plus de répercussions sont appelées pénuries de niveau 3. Seulement un faible pourcentage de toutes les pénuries signalées ont d'importantes répercussions sur les patients et le système de santé.

De 2022 à 2023, les pénuries ayant le plus de répercussions représentaient 0,4 % de tous les médicaments sur ordonnance commercialisés.

Parmi les 34 pénuries de médicaments qui ont eu le plus de répercussions sur les patients et le système de santé :

- 23 ont été résolues au cours de la période de déclaration, y compris les pénuries de médicaments injectables et de médicaments oncologiques
- 11 pénuries se poursuivent, mais des mesures d'atténuation sont en cours pour y remédier



34 PÉNURIES AYANT LE PLUS DE RÉPERCUSSIONS

23 **RÉSOLUES**

11 **SE POURSUIVENT**

Pendant la période de déclaration, Santé Canada a :

- déterminé des médicaments de rechange et accéléré le processus d'examen des nouveaux médicaments à l'appui des patients
- effectué une surveillance active et échangé de l'information sur la prise de mesures exceptionnelles et a confirmé l'efficacité de ces mesures
- autorisé l'importation de médicaments similaires homologués à l'étranger par des partenaires de confiance au moyen de **mesures d'importations et de ventes exceptionnelles**
- facilité l'accès continu à ces médicaments au moyen de mesures de conservation et de prolongation de la durée de conservation fondées sur des données justificatives

Pénurie d'analgésiques pour enfants

Une hausse sans précédent de la demande a entraîné une pénurie de médicaments contre la douleur et la fièvre pour nourrissons et pour enfants d'août 2022 à mars 2023.

Santé Canada a pris les mesures suivantes :

- Il a régulièrement mobilisé et échangé avec un vaste éventail d'intervenants de l'information sur l'approvisionnement à venir, les prévisions de la demande et les principales mesures visant à améliorer l'accès pour les 5 millions d'enfants de moins de 12 ans au Canada.
- Il a travaillé avec les fabricants pour accroître l'approvisionnement jusqu'à des niveaux records.
 - *Livraison de 12,3 millions d'unités de produits de novembre 2022 à mars 2023*
- Il a autorisé l'importation de 3,5 millions d'unités de produits contre la douleur et la fièvre homologués à l'étranger de novembre 2022 à mars 2023.
- Il a travaillé avec les distributeurs pour faire le suivi des stocks et accélérer la distribution.
- Il a communiqué de l'information et des mises à jour aux provinces et aux territoires, aux médecins, aux pharmaciens et aux parents, tuteurs ou gardiens.

Nous continuons à travailler avec les intervenants pour garantir un approvisionnement adéquat de ces médicaments au cours de la saison du rhume et de la grippe de 2023 et 2024.



Pénurie de rifampicine

Il y a eu une pénurie de rifampicine au Canada pendant l'hiver 2023. La rifampicine sert au traitement de la tuberculose. La pénurie a été causée par des problèmes de fabrication.

Cette pénurie pourrait avoir eu d'importantes répercussions dans certaines communautés rurales et autochtones touchées par des taux de tuberculose plus élevés qu'ailleurs.

Santé Canada a pris les mesures suivantes :

- Il a mobilisé et échangé de l'information concernant l'approvisionnement avec un éventail d'intervenants.
 - *Cet échange d'information a contribué à faciliter la mise en œuvre de mesures d'atténuation et de stratégies de conservation, de même que l'adoption de pratiques exemplaires.*
- Il a travaillé avec les gouvernements des provinces et des territoires ainsi qu'avec le fabricant pour donner la priorité d'envoi de produits disponibles aux endroits qui en avaient le plus besoin.
 - *Cette priorisation a aidé les endroits ayant moins de réserves à éviter l'épuisement de leurs stocks.*
- Il a travaillé avec le fabricant, les grossistes et les distributeurs pour faire le suivi des stocks et assurer un réapprovisionnement rapide.

La pénurie a pris fin au printemps 2023.

